

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Devarim - Ticha Béav



Au Puits de La Paracha

Devarim - Ticha Béav

« De vaines larmes » : le véritable croyant ne pleure pas sur son propre sort

La Guémara (Taanit 29a) rapporte à propos du verset « *Toute l'assemblée éleva la voix et ils pleurèrent cette même nuit* » (Bamidbar 14, 1) : « Rabba enseigne au nom de Rabbi Yo'hanane ce jour-là, c'était le jour du 9 Av. Le Saint-Béni-Soit-Il leur dit alors : vous avez versé de vaines larmes, Je fixerai ce jour pour vous comme jour de pleurs pour les générations. »

La destruction du Temple et la cause de cet exil difficile dans lequel nous nous trouvons encore aujourd'hui trouvent ainsi leur origine dans notre manque de Emouna. Les larmes vaines que les Bné Israël versèrent alors reposaient en effet sur de faux reproches qu'ils adressèrent à Hachem, comme cela est rapporté dans un verset de notre Paracha (1, 27) : « *Vous allèrent vous plaindre dans vos tentes et vous dîtes c'est par haine pour nous qu'Hachem nous a fait sortir d'Egypte afin de nous livrer entre les mains de l'Amorréen pour nous anéantir.* » Ils ne croyaient pas que Hachem les amènerait en Terre Sainte. Et ce fut cette faille dans la Emouna que le Saint-Béni-Soit-Il se trouvait avec eux en permanence et en toute circonstance qui entraîna finalement la terrible destruction, comme le rapporte le Midrach (Bamidbar Rabba 16, 20) : « *Toute l'assemblée éleva la voix* », c'est à ce propos qu'il est dit (Jérémie 12, 8) : « *Elle a élevé sa voix contre Moi, c'est pourquoi je l'ai haïe* ». Cette même voix avec laquelle vous avez pleuré vous a valu d'être haïs et ces pleurs furent fixés pour toutes les générations.

L'histoire qui suit se passa le 9 Av pendant les années de la Choa et fut rapportée par la femme d'un des petits-fils de Rav Hillel de Kolmaïa. Cette femme, qui a quitté ce monde voici déjà plusieurs années, fut alors séparée, comme des dizaines de milliers de nos frères

juifs, de sa mère et de son mari et fut déportée en camp de concentration.

« Lorsqu'arriva le 9 Av, raconte-t-elle, on fit sortir tous les détenus du camp dans la cour sous la voûte céleste. Le Ciel était alors entièrement dégagé de tout nuage. Les nazis (que D. efface leur nom) leur ordonnèrent de s'asseoir à même le sol couvert de pierres acérées, afin qu'ils se blessent les pieds. Et ils firent alors venir devant eux des musiciens avec toutes sortes d'instruments, dans l'intention préméditée de miner le moral des malheureux en ce jour si triste de Tich'a Béav, jusqu'au tréfonds de leur âme déjà si blessée. Je fus incapable de supporter une telle humiliation, et du fond du cœur, je priai en moi-même : "Maître du monde, ne le fais pas pour ton Saint Nom : ouvre les cataractes du Ciel et fais venir un déluge afin que cesse cette odieuse profanation de Ton Nom." En quelques instants, de lourds nuages apparurent dans le Ciel et Hachem fit s'abattre une pluie diluvienne qui fit fuir les mécréants et leurs musiciens dans les baraquements. Les juifs purent alors eux-mêmes respirer lorsqu'ils regagnèrent à leur tour leurs blocs. Lors de cet événement, ils furent témoins que même dans le voilement le plus terrible de Sa Face, Hachem continuait à écouter la prière de ceux qui l'invoquent, ce qui leur permit durant toute la guerre de puiser les forces dans la confiance que notre Père et Berger veille sur nous constamment. »

Cela nous enseigne que l'essentiel du Tikoune (réparation, n.d.t) de la destruction du Temple consiste à raffermir notre Emouna qu'Hachem est notre Père miséricordieux et qu'Il agit à chaque instant pour notre bien, en nous abstenant de pleurer en vain sur notre propre sort. Certes, il s'agit d'un travail sur soi-même de toute une vie, et il n'est pas un seul instant où nous sommes exempts d'enraciner en nous-mêmes cette foi.

Cependant, cette obligation devient davantage pressante durant cette période de deuil sur la destruction du Temple qui trouve sa source dans les larmes vaines versées par nos pères.

Un témoignage extraordinaire fut rapporté par le 'Hatam Sofer sur son Maître, Rav Nathan Adler dans les termes qui suivent : « A l'époque où je servais mon Maître, à son arrivée à Lebskovitch, il n'avait alors qu'un petit garçon et une fille qui devait avoir environ douze ans. Elle avait des vertus admirables ressemblant à celles de sa mère, au point qu'on ne pouvait même pas faire ses éloges. Malheureusement, cette fille décéda. Rav Nathan Adler ne versa alors pas une seule larme et accepta le jugement Divin avec une joie immense et extraordinaire, dont je n'avais jamais été témoin, pas même pendant la prière de Sim'hat Torah. Chaque Chabbat, il avait l'habitude de monter à la Torah en tant que Cohen et aussi pour le Maftir. Ce même Chabbat pendant les Chiv'a, Parachat Vayéra, il ne dérogea pas à son habitude. Seulement, durant la lecture de la Haftara, une larme coula de ses yeux qu'il recueillit dans sa main et sur le champ, il redevint un autre homme sans plus faire montre de moindre signe de tristesse et sans mentionner jamais son nom, bien qu'il n'ait jamais eu d'autre enfant. » Une telle conduite témoigne certes d'un niveau spirituel très élevé. Néanmoins, elle peut nous permettre d'apprendre, chacun à notre niveau, à accepter dans la joie et l'amour la manière dont Hachem dirige notre existence.

Écoutons plutôt l'histoire stupéfiante qui suit qui se déroula l'été dernier aux États-Unis et que j'entendis de la bouche même de son auteur, Rav Chelomo Pin'has Cheviner, habitant du quartier de Kiriat Yoël à Monroe. Un soir, alors qu'il sortait de chez lui, il aperçut un Ba'hour d'environ seize ans errant dans la rue Skonimunk à l'angle de la rue Berditchov. Apparemment perdu, il avait l'air de chercher une maison. Rabbi Chlomo Pin'has l'aborda et lui demanda : « Comment pourrais-je t'aider ?

- Je viens de Monsey où se trouve ma Yéchiva, raconta-t-il. En ce moment, la Yéchiva a loué un bâtiment pour l'été à l'intention des Ba'hourim, ici, à Monroe, dans la rue Skonimunk au numéro 441, dans le quartier mitoyen de Kiriat Yoël. C'est là que nous séjournons pendant toute cette période. Aujourd'hui, j'ai eu de fortes douleurs dans le bras et je me suis rendu à Monsey chez un médecin qui a diagnostiqué, grâce à D, qu'il n'y avait rien à craindre. J'ai voulu alors revenir à la Yéchiva et j'ai donc indiqué au chauffeur qu'il m'emmène jusqu'au 441 de la rue Skonimunk. Ce dernier, qui apparemment ne connaissait pas l'endroit, a dû probablement pensé que je désirai me rendre à la grande Yéchiva de Kiriat Yoël qui se trouve également dans la rue Skonimunk et il m'a arrêté ici à l'angle de la Skonimunk et de Berditchov. Je n'arrive pas à retrouver ma Yéchiva qui ne se trouve pas du tout entre ces bâtiments. Je suis complètement perdu. »

Rav Chelomo Pin'has n'eut pas le cœur de laisser ce Ba'hour se débrouiller tout seul et il l'invita à entrer dans sa voiture où il fit une recherche du 441 rue Skonimunk à l'aide de son G.P.S, mais sans succès. Après plusieurs tentatives, il finit par comprendre que cette rue était très longue et l'endroit recherché se trouvait, certes, dans le prolongement de la rue mais dans un autre quartier mitoyen du quartier de Kiriat Yoël (nommé Hilland Milles).

« Chaque jour, nous allons nous tremper dans le Mikvé de la rue Kartz, ici à Kiriat Yoël, l'informa le Ba'hour. Allons-y et de là-bas, je saurai reconnaître le chemin et je pourrai vous guider. »

Tandis que le Ba'hour indiquait la route, Rabbi Chelomo Pin'has découvrait en même temps un nouveau chemin qu'il ignorait jusqu'alors. En arrivant, il aperçut un vieux bâtiment étendu en face duquel se trouvait une des beautés de la nature : un lac dans un paysage magnifique. Ce jour-là, tout rentra ainsi dans l'ordre.

Mais c'est alors que commença le point culminant du miracle :

Le lendemain, les Ba'hourim allèrent se promener en barque sur le lac. L'une d'entre elles se retourna et les quatre Ba'hourim qui s'y trouvaient tombèrent à l'eau. Trois d'entre eux nagèrent par leurs propres moyens jusqu'à la berge du lac, mais le quatrième ne parvint pas à nager. Au même instant, une alerte de secours fut reçue au central de Hatsala (organisme de secours juif, n.d.t) à Kiriat Yoël selon laquelle un Ba'hour était sur le point de se noyer au 441 rue Skonimunk. Seul Rav Chelomo Pin'has qui venait de s'y rendre la veille sut exactement où se trouvait cet endroit et réussit à arriver en quelques instants tout en guidant les autres secouristes jusqu'au lieu de l'alerte (vu que l'alerte ne précisait pas qu'il s'agissait du tronçon de la rue Skonimunk situé dans le quartier de Hilland Milles, aucun des secouristes ne trouva l'adresse sur son G.P.S). Qui trouva-t-il en train de se noyer ? Le Ba'hour qui l'avait amené jusqu'ici la veille, et qui du fait de sa main douloureuse n'était pas parvenu à nager comme ses camarades !

Lorsqu'il fut ramené sur la berge, il avait déjà avalé une quantité importante d'eau mélangée de vase et son état respiratoire était critique. Rabbi Chelomo Pin'has pratiqua les premiers soins d'urgence et il l'emmena à l'hôpital tandis qu'il continuait à guider ses amis jusqu'au 441 de la rue Skonimunk. Ceux-ci arrivèrent sur place quelques minutes après lui et si Rabbi Chelomo s'était lui-même attardé, ne fût-ce que d'une ou deux minutes supplémentaires, il n'aurait plus trouvé personne à sauver ! Grâce à l'erreur du chauffeur la veille, la vie de ce Ba'hour fut sauvée et il put prononcer dès le Chabbat qui suivit la bénédiction du Gomel (prononcée par une personne qui a été sauvée d'un danger, n.d.t). Tous se rendirent alors à l'évidence que cette "erreur" de la veille n'en n'était pas une et que ce n'avait pas été en vain que ce chauffeur avait laissé ce Ba'hour dans un lieu étranger : le Très-Haut avait tout simplement déjà préparé

alors le salut dont il aurait besoin le lendemain !

Et qu'on ne vienne pas objecter : « Comment peut-on qualifier mes lamentations de "pleurs vains", alors que ma situation est des plus difficiles et qu'Hachem m'a voilé Sa Face ? Car il s'agit bien de larmes : les Bné Israël furent, en effet, eux aussi cette même nuit du 9 Av dans une situation d'épreuve et de voilement de la Présence Divine. Et malgré tout, nos Sages qualifient leurs lamentations de pleurs vains. Car le Saint-Béni-Soit-Il dirige son monde avec bonté et miséricorde et Ses yeux sont constamment rivés sur Ses créatures. « *Il guette par les lucarnes et veille à travers les fenêtres* » (Chir Hachirim 2, 9) sur le monde entier et dirige Ses créatures avec bienveillance. Même si nous ne le discernons pas toujours, en tant que croyants, fils de croyants, nous avons foi dans le fait que la Providence Divine dirige toute notre vie en notre faveur, et que rien ne se produit seul. Les événements de notre existence n'arrivent pas sans raison et tout est soigneusement calculé dans le Ciel. Parfois, Hachem entrouvre une fenêtre et nous laisse percevoir le jeu de cette providence. A ce moment-là, Il nous éclaire de Sa Face et nous montre que cette obscurité n'était en fait qu'une bonté destinée à nous préserver de tout mal et nous prodiguer toutes sortes de bienfaits. Mais le but de ce dévoilement est surtout d'en tirer une leçon pour les périodes où il nous est difficile de croire qu'il en est ainsi tout le temps. En ouvrant ainsi les yeux, le juif cessera de se lamenter en vain car « *Son cœur sera confiant en Hachem. Le cœur confiant, il ne craindra rien* » (Téhilim 118, 7, 8).

Cela reste vrai lors de toute épreuve qui survient dans l'existence. En intériorisant que tout ce qui lui arrive ne vise que son bien et son ascension spirituelle, le juif ne sera jamais effrayé lorsqu'il devra en affronter. On peut mieux saisir cette idée grâce à la parabole suivante.

Un cheval servait fidèlement son maître et travaillait nuit et jour pour le plus grand

bonheur de ce dernier qui voyait ainsi ses recettes augmenter. Reconnaisant pour ce dévouement, cet homme était aux petits soins avec lui et le nourrissait et l'abreuvait du meilleur qu'il pouvait trouver. Il lui avait fourni également une étable confortable seyant à un cheval si méritant.

Les années passèrent et le cheval commença à montrer des signes de vieillesse. Ses forces l'abandonnèrent. Régulièrement, son maître constatait que ses recettes diminuaient, ce qui n'était pas le cas de ses dépenses pour l'entretenir. Voyant cela, le maître pensa le laisser en liberté à la disposition de celui qui en voudrait. Néanmoins, mû par un sentiment de reconnaissance pour toutes ces années de bons et loyaux services, il ne se résolvait pas à mettre cette pensée à exécution. Un beau jour, alors que le cheval parcourait les rues de la ville, à cause de sa vue déficiente, il ne vit pas le trou profond et béant qui se trouvait sur son chemin. Il y tomba d'une hauteur de vingt-cinq mètres et, c'est par miracle qu'il resta en vie. « Certes, se dit son maître, jusqu'à présent, j'ai eu pitié de lui. Néanmoins, maintenant qu'il lui est arrivé un tel accident, il m'est permis d'accomplir à mon avantage les termes du verset "*Il ne multipliera pas ses chevaux*" (Devarim 17, 16). Que cette fosse soit son tombeau ! » Il se prépara à accomplir la Mitsva d'enterrer son mort et commença à jeter de la terre dans le trou afin d'ensevelir entièrement le corps du cheval. Celui-ci, du fond, regarda vers le haut et s'étonna de voir son maître le recouvrir ainsi de terre. Mais l'homme continua résolument à déverser un sac après l'autre en ignorant le regard effrayé de sa monture. Soudain, le maître s'aperçut qu'à chaque sac de terre qu'il versait, son cheval se mettait à sauter en l'air. Au début, il ne comprit pas à quoi rimait cette danse joyeuse, jusqu'à ce qu'il réalise que le cheval remontait à la surface. Il finit par sortir indemne de sa 'tombe'. Il comprit alors qu'en voulant l'enterrer, le cheval lui, s'était servi de cet enterrement pour se hisser petit à petit sur le tas de terre qui s'était formé sous ses pieds

jusqu'à parvenir à sortir entièrement de son trou !

Il en est de même pour nous : il arrive qu'un tel veuille nous 'enterrer vivant'. Ne pleurons pas sur notre propre sort et ne nous émouvons nullement des 'sacs de terre' qu'il jette sur nous. Bien au contraire, servons-nous de cette 'boue' afin de sortir de notre exil et de notre situation misérable !

Peut-être se souvient-on que l'année dernière le fameux mardi 29 Sivan, Eretz Israël fut secouée par des manifestations qui aboutirent dans certains cas à mettre en danger la vie des voyageurs entre les villes du pays. De nombreuses routes furent alors entièrement bloquées par d'interminables embouteillages et nombreux furent ceux qui arrivèrent très en retard à leur destination. Cela concerna également plusieurs mariages qui furent célébrés avec quatre ou cinq heures de retard. Dans l'une des salles de fête de Bné-Brak, les mariés et leurs invités attendaient l'orchestre qui semblait avoir renoncé à venir. Lorsqu'arriva le moment des danses, les familles du mariage qui se déroulaient dans la salle mitoyenne à la leur eurent pitié d'eux. Ils ordonnèrent que l'on tire des rallonges et des haut-parleurs jusque dans la salle voisine à partir de leur orchestre qui avait, lui, réussi à venir afin que la musique s'entende également dans leur salle. Au milieu des danses, le Roch Yéchiva du deuxième marié arriva et sur le champ, l'orchestre se mit à jouer l'air de circonstance "*Yamim Al Yémé Mélekh Tossif*" comme il est de coutume lorsqu'une personnalité rabbinique pénètre dans une assemblée. Bien entendu, cet air retentit également dans la salle de mariage voisine. A ce moment-là, le marié de cette salle était en train de danser avec son oncle. Celui-ci avait pour usage de faire à chaque mariage un chèque de cinq cents chékels comme présent, en échange du "*discours du marié*", qu'il remettrait directement à ce dernier. En entendant l'air de "*Yamim Al Yémé Mélekh*" accompagné des danses qui battaient leur plein précisément à ce moment, il pensa en son for intérieur que cette marque d'honneur lui

était personnellement destinée. Le plaisir que cela lui procura l'incita à déchirer le chèque promis au marié et à en remplir un autre d'une somme de... 5000 chékels !

Tous s'aperçurent alors de l'intervention particulière de la Providence qui avait dirigé ce mariage. Certes, l'orchestre n'avait pas été présent mais, en compensation, le Saint-Béni-Soit-Il avait prodigué aux jeunes mariés dix fois plus que ce qu'ils auraient dû recevoir !

« Des profondeurs je T'ai invoqué » : la force d'une prière qui provient du fond du cœur

« Par Ma vie (langage de serment - Rachi) et autant que Ma Gloire remplit toute la Terre (...) s'ils verront la Terre que J'ai promis à leurs pères (...). C'est dans ce désert qu'ils finiront leurs jours et c'est là qu'ils mourront. » (Parachat Chela'h 14, 21-35)

Tossefot (Baba Batra 121a) rapporte un terrible commentaire au nom de Rabbénou Tam :

Le Saint-Béni-Soit-Il avait accompagné ce terrible décret d'un serment : toute la génération du désert, six cent mille hommes de vingt à soixante ans, devait périr (durant les quarante ans d'errance dans le désert, pour s'être révolté contre Hachem en dédaignant la Terre d'Israël le jour du 9 Av, n.d.t). Et de fait, chaque année, la veille de Tich'a Béav, raconte le Midrach (Eikha Rabba, Péti'hata 33), une proclamation retentissait dans le camp des Bné Israël et ordonnait : « Sortez pour creuser ! » Chacun sortait alors se creuser une tombe et s'y allongeait toute la nuit de peur de mourir cette nuit-là. Le lendemain, une proclamation retentissait à nouveau : « Que les vivants se séparent des morts ! » Et tous ceux qui étaient demeurés vivants se levaient et sortaient de leur tombe. Il en était ainsi chaque année, si bien que le nombre des morts s'élevait chaque Tich'a Béav à un peu plus de quinze mille personnes.

Pourtant la dernière année, le décret fut annulé et les quinze mille derniers ne périrent pas !

Certes, on ne peut décrire ni évaluer comment les Bné Israël priaient chaque soir de Tich'a Béav, la dévotion, le repentir qu'ils mettaient dans leurs supplications, comme nos Sages l'enseignent : « Repens-toi un jour avant ta mort ! » (Avot 2, 10), et à plus forte raison à ce moment-là (qui pouvait être le dernier jour de leur vie, n.d.t). Néanmoins, cela n'empêchait pas que quinze mille hommes périssaient chaque année à cette date. C'est que malgré l'immense crainte qui les étreignait, chacun pouvait encore penser : « Qui dit que cette année sera celle où je devrais mourir puisque "seulement" quinze mille parmi tous les Bné Israël périront cette année ? » Une telle prière ne peut annuler le décret. En revanche, la dernière année (la quarantième) alors que seuls, les quinze mille derniers demeuraient vivants de toute la génération, ceux-ci prièrent du tréfonds de leur cœur. Une telle prière est, elle, en mesure de déchirer les Cieux et d'annuler un décret, fût-il scellé par un serment !

Le fameux orateur Rav Réouven Karlenstein, raconta une fois l'histoire suivante dont il fut le témoin alors qu'il séjournait à l'hôpital pour des soins : une femme juive s'y trouvait alors atteinte de la terrible maladie dans l'appareil digestif. Elle se trouvait à un stade tellement avancé que les médecins avaient baissé les bras, impuissants. Ils avaient, dirent-ils, fait tout leur possible, il n'y avait plus rien à ajouter. Ils estimaient qu'il ne lui restait plus qu'une semaine à vivre. La femme demanda que sa fille âgée de quinze ans sorte de la chambre. Cette dernière, effrayée, alla appeler l'infirmière et, lorsque les deux pénétrèrent dans la pièce, elles la trouvèrent allongée, la tête recouverte d'un drap, en train de prier devant son Créateur.

« Mon père qui est dans le Ciel, que gagnerais-Tu à faire descendre mon âme dans la tombe : un autre Kadiche, un autre chapitre d'étude de Michna. Voilà, je te

promets que si je guéris, je consacrerai toute ma vie à la Torah et à ceux qui s'y adonnent. Chaque jour, je me porterai volontaire pour cuire les repas et faire le ménage de la Grande Yéchiva. » Après cela, elle demanda à sa fille un verre d'eau, mais l'infirmière refusa qu'elle le lui donne, car d'habitude, elle s'étouffait en buvant. Néanmoins, la malade ayant insisté plusieurs fois, elle finit par lui apporter. Elle prononça la bénédiction d'usage avec beaucoup de ferveur et but sans en être affectée. Elle redemanda encore un verre d'eau, puis encore un autre, sans qu'il ne lui arrive quoi que ce soit. Puis, elle demanda quelque chose à manger car elle avait faim. Sa fille hésita mais devant son insistance, elle y consentit et lui donna une pomme écrasée. La mère mangea, fut rassasiée et rien de mal ne se produisit. Le chef du service n'en crut pas ses yeux : « Cela fait trente ans que je travaille dans cet hôpital et je n'ai jamais vu une chose pareille ! », dit-il. Moins d'une semaine après, la mère sortit de l'hôpital en bonne santé. Elle tint sa promesse : elle s'adressa immédiatement à la Yéchiva à proximité de chez elle. Elle y rencontra les différents Raché Yéchivot qui lui dirent que seulement quelques jours auparavant, la cuisinière avait demandé une aide car le nombre de Ba'hourim avait augmenté. « C'est le Ciel qui vous envoie ! », lui dirent-ils. Jusqu'à aujourd'hui (plus de vingt ans sont passés), cette femme exerce le métier de cuisinière. Elle est, depuis lors, en parfaite santé (même devant les périodes de vacances, elle continue à se porter volontaire à la Yéchivat Mir, où l'on cuisine pour les élèves même pendant ces moments-là).

Cela nous enseigne que la prière possède la force de ressusciter les morts (on peut également souligner et apprécier à sa juste valeur l'importance de ceux qui aident les étudiants à s'adonner à l'étude de la Torah en toute sérénité).

La reconstruction du Beth Hamikdash grâce à l'amour gratuit

Le Netsiv rapporte le verset « *le Rocher, son œuvre est parfaite toutes ses voies sont justice, D. de fidélité point d'iniquité, il est juste*

et droit » et explique à son sujet que la Torah vient par-là justifier la destruction du deuxième Beth Hamikdach en tant que châtement infligé à une génération rebelle et tortueuse. Bien que les juifs de cette époque se fussent distingués, d'après nos Sages, par une pratique scrupuleuse des Mitsvot, une piété religieuse sans pareille et une assiduité remarquable dans l'étude de la Torah, néanmoins, ils n'étaient pas droits dans leurs relations avec autrui. Ils considéraient celui qui avait une autre opinion que la leur dans le domaine de la crainte de D. comme un apostat. Certes, ils étaient eux-mêmes justes, mais ils ne pouvaient supporter celui qui pensait différemment. La Torah témoigne qu'Hachem "*est juste et droit*", pour nous dire qu'Il ne supporte pas de tels "justes", mais qu'Il désire une conduite intègre également avec autrui, même si celle-ci est guidée par la dévotion à Hachem. Sans cela, celle-ci est vouée à l'échec, et mène indubitablement à la destruction du monde.

Un homme simple habitant la ville de Vienne, se rendit un jour chez le Rav de la ville, Rabbi Haïm Stern. « Ma vie touche à sa fin, annonça-t-il, et je désire que l'on ne prononce aucune oraison funèbre à mon enterrement. » Cette requête alimenta les ragots de la communauté : « Un tel va bientôt mourir ! » Comme pour dire : « Qui lui a dévoilé ce secret ? » (Les gens ignoraient la véritable grandeur de cet homme.) Et de fait, peu de temps après, il rendit son âme au Créateur.

Lors de l'enterrement, le Rav déclara à l'assistance : « Le défunt a exprimé la volonté que l'on ne fasse pas d'oraison funèbre. Cependant, je suis obligé de raconter une histoire le concernant à cette occasion et qui illustre sa bravoure pendant la Choa alors qu'il se trouvait en camp de concentration.

« En ce temps-là, les détenus étaient tous affamés et guettaient le moindre petit quignon de pain. Les nazis ne leur donnaient en effet qu'une minuscule quantité de nourriture et nombre d'entre eux tentaient leur chance en 'volant' de la cuisine centrale un peu de quoi survivre. Celui qui se faisait

surprendre était pendu au milieu du camp devant tout le monde à titre d'exemple (la sentence était effectuée de manière à ce que le pendu ne meure pas forcément de la pendaison).

« Une fois, les mécréants pendirent ainsi un des juifs. Le défunt d'aujourd'hui s'adressa alors courageusement au nazi : "Cet homme est maigre et de faible constitution. En moins d'une demi-heure, il va rendre l'âme et tu devras le descendre de la potence. Que vas-tu gagner à cela ? Les détenus ne verront presque rien de la punition !

« Il vaut mieux que tu me pendes à sa place car je survivrai plus longtemps. De cette manière, tu obtiendras ce que tu cherches : montrer à tous les détenus la

gravité de voler de la nourriture des cuisines." Le nazi réfléchit et accepta. A cause de la douleur occasionnée par cette pendaison, le défunt souffrit ensuite toute sa vie de refroidissements. Il ne fut pas nécessaire de faire plus d'oraison funèbre. Cet exemple, à lui seul, traduit jusqu'où peut aller l'abnégation d'un homme en faveur de son prochain. »

Cela s'adresse également à nous tous. Grâce à D., nous n'avons pas ce genre d'épreuves, de mourir ou d'être pendu à la place d'autrui. Mais veillons, toutefois, à faire preuve d'abnégation en gardant le silence lorsque notre penchant nous incite à nous venger et à faire don de notre personne en nous abstenant de répondre par des paroles acerbes à notre prochain !